

DOSSIER : SCT-2002-11
DATE : 20210311

TRIBUNAL DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES
SPECIFIC CLAIMS TRIBUNAL

ENTRE :)
)
PREMIÈRE NATION DES ABÉNAKIS)
DE WÔLINAK) M^e Jameela Jeeroburkhan, M^e Marie-Eve
) Dumont et M^e Sara Andrade, pour la
Revendicatrice) revendicatrice
)
- et -)
)
SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU)
CANADA)
Représentée par le ministre des Relations) M^e Michèle Plamondon, pour l'intimée
Couronne-Autochtones)
)
)
Intimée)
)
)
)
) **ENTENDUE : Le 9 mars 2021**

PROCÈS-VERBAL

L'honorable Paul Mayer

Une conférence de gestion d'instance s'est tenue par téléconférence le 9 mars 2021, à 16 h 30, heure de l'Est (Ottawa), dans les dossiers SCT-2001-11, SCT-2002-11 et SCT-2003-11.

[1] La revendicatrice a informé le Tribunal que le témoignage du Dr Jacques Frenette pourra aller de l'avant du 16 au 19 mars 2021, comme prévu.

[2] Les parties procéderont avec des pauses de 10 minutes toutes les heures, en suivant l'horaire habituel, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

[3] La Dre Stéphanie Béreau demeure elle aussi disponible pour témoigner les 22, 23 et 24 mars 2021, comme prévu.

[4] L'audience du dernier bloc de témoignages des experts reprendra donc le **16 mars 2021**, à 9 h, heure de l'Est (Ottawa).

PAUL MAYER

L'honorable Paul Mayer